

DONS DE CHARITÉ

Donner en toute confiance : renforcer l'impact philanthropique grâce aux Normes d'Imagine Canada



Tim Richardson,
Gestionnaire principal, Normes d'Imagine Canada

Cristina Andoni,
Gestionnaire, Agrément, Communications et Partenariats, Imagine Canada

Grâce à la générosité des donateurs.trices, les organismes de bienfaisance et à but non lucratif rejoignent chaque jour des millions de Canadiens.nes qui comptent sur leurs services essentiels. Ce soutien est bien plus qu'un simple don : il s'inscrit dans une relation mutuelle fondée sur la confiance, des valeurs partagées et un objectif commun de générer un impact durable dans les communautés partout au pays.

Dans un environnement de plus en plus complexe et incertain, gagner et préserver la confiance est plus essentiel que jamais, et requiert des efforts soutenus. Cela va bien au-delà des bonnes intentions : il faut démontrer une transparence réelle, assurer une gestion responsable et afficher un engagement clair, constant et éthique dans chacune de ses actions.

Heureusement, les donateurs.trices sont aujourd'hui plus engagés.es que jamais. Ils et elles ne se considèrent plus comme de simples contributeurs.trices passifs.ves, mais comme de véritables partenaires qui contribuent à bâtir l'avenir du secteur du bien public. Qu'il s'agisse d'un don direct, d'un fonds orienté par le. la donateur.trice, d'une fondation ou d'un don planifié, leur objectif est clair : s'assurer que l'investissement philanthropique est

géré de façon responsable et durable. La bonne gouvernance, la gestion éthique et l'engagement concret envers l'amélioration continue ne sont plus des options : ce sont des exigences.

Les organismes de bienfaisance et à but non lucratif sont au rendez-vous. Un sondage récent du projet *Perspectives des organismes de bienfaisance*¹ mené par l'Université Carleton a révélé que 76 % d'entre eux ont pris au cours de la dernière année des mesures pour renforcer leur responsabilité, améliorer la transparence financière et des résultats, ou encore revoir leurs pratiques en matière de collecte de fonds éthique et de protection des renseignements personnels; autant d'initiatives essentielles pour bâtir et préserver la confiance du public.

Alors que les attentes en matière de transparence et de responsabilité ne cessent de croître, les donateurs.trices recherchent des mécanismes de validation indépendants et fiables pour guider leurs décisions. L'agrément selon les Normes d'Imagine Canada répond précisément à ce besoin : un symbole reconnu à l'échelle nationale de crédibilité, de bonne gouvernance et d'excellence opérationnelle. Grâce à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs, les organismes agréés démon-

trient leur leadership dans cinq domaines clés : la gouvernance du conseil d'administration, la responsabilité financière et la transparence, la collecte de fonds, la gestion du personnel et la mobilisation des bénévoles.

Une étude du *Journal of Economic Behavior & Organization*² démontre qu'une reconnaissance externe inspire une confiance accrue : les organismes certifiés reçoivent en moyenne 10 % de dons supplémentaires et attirent plus facilement de nouveaux donateurs.trices. Lorsqu'un.e donateur.trice aperçoit le sceau de confiance des Normes, il ou elle peut avoir l'esprit tranquille, sachant que ses contributions soutiennent des organismes responsables, bien gérés et dotés des systèmes et des principes nécessaires pour réaliser leur mission aujourd'hui et à long terme.

Depuis 2012, les Normes d'Imagine Canada, élaborées par et pour le secteur à but non lucratif, constituent le seul cadre national d'agrément destiné à l'ensemble du secteur caritatif du Canada. Ce cadre fournit une feuille de route claire pour renforcer la gouvernance, la transparence et la responsabilité des organisations. Pour garantir leur pertinence continue, les Normes évoluent afin de refléter les responsabilités grandissantes du secteur ainsi

1. <https://carletonu.yul1.qualtrics.com/reports/RC/public/Y2FybGV0b251LTY3OTdjNTIwOGVhODNhMDA4wODViYzdmMi1VU185enbKcHR6aDB1N3ZjYTE=>

2. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0167268119300083>

que ses attentes en constante mutation, sous la supervision d'un conseil indépendant des Normes composé de bénévoles issus du milieu.

Aujourd'hui, plus de 280 organismes à travers le pays sont agréés selon les Normes, représentant une grande diversité de missions, de tailles et de régions géographiques. Parmi eux, 42 % maintiennent leur agrément depuis plus de 10 ans, et le programme affiche un taux de rétention exceptionnel de 97 %, témoignant d'un engagement solide et d'un haut niveau de satisfaction dans la quête continue de l'excellence. Les organismes agréés sont fiers de faire partie d'un réseau dynamique, uni dans l'objectif de maximiser l'impact de chaque don reçu.

Pour les conseillers.ères en matière de planification successorale, l'agrément facilite la vérification diligente et réduit

les risques, offrant une référence fiable pour orienter les clients.es vers des organismes qui respectent et protègent leurs engagements philanthropiques.

Pour les donateurs.trices, les Normes apportent une véritable tranquillité d'esprit.

Pour l'ensemble du secteur, l'agrément constitue une base commune de confiance.

L'avenir de la philanthropie dépasse les dons ponctuels : il repose sur des partenariats durables, fondés sur des valeurs partagées et un engagement envers un impact collectif. Alors que les Canadiens.es donnent moins et que de plus en plus de personnes comptent sur les services des organismes de bienfaisance et à but non lucratif, l'agrément reste un gage solide de leadership et d'investissement dans la capacité organi-

sationnelle, et donc dans l'avenir même du secteur.

Par leur appui, les donateurs.trices peuvent amplifier cet engagement et contribuer à bâtir des organismes résilients, capables de générer des changements positifs et durables dans toutes les communautés canadiennes.

Vous pouvez en apprendre davantage sur les Normes d'Imagine Canada et découvrir la liste des organismes agréés en visitant le site www.imaginecanada.ca/fr/normes.

Vous y trouverez également des informations sur le travail essentiel d'Imagine Canada, qui soutient le secteur à but non lucratif par le plaidoyer, la production de recherches de pointe, ainsi que par la mise à disposition d'outils et de services contribuant à renforcer l'impact des OBNL, ici comme ailleurs dans le monde.